De la part des personnels d'enseignement et d'éducation du lycée Beckett réunis en assemblée générale le lundi 10 décembre 2018

Chers parents d'élèves,

Nous avons décidé de nous adresser à vous car nous sommes inquiets pour le service public de l'éducation nationale et pour l'avenir de nos élèves. L'an dernier, la mise en place de Parcoursup a initié un processus de mise en concurrence des établissements et des élèves. L'an prochain, le ministère veut continuer dans cette voie en réformant le baccalauréat et le lycée.

La motion adoptée le 29/11 par le conseil d'administration du lycée S. Beckett le dit clairement: « *Alors que le nombre d'élèves va continuer à augmenter dans le secondaire au moins jusqu'en 2022, le ministère prévoit de supprimer 2650 postes d'enseignants dès la rentrée prochaine. Nous considérons que l'éducation n'est pas un coût à réduire, mais une mission à assurer partout sur le territoire, dans des conditions égales pour tous les jeunes où qu'ils habitent. Pour ces raisons, nous appelons le ministère à retirer son projet de réforme du lycée* ».

Si la réforme du bac et du lycée est mise en place à la rentrée prochaine...

→ **Les élèves n'appartiendront plus à une classe (« la 1e S1 », « la Terminale ES2 »), perdant ainsi un repère important dans leur parcours scolaire : il n'y aura plus que des regroupements d'élèves qui changent à chaque heure de cours.** Pour le ministère, le but de ces regroupements est de faire des économies en imposant que les cours en tronc commun se fassent tous devant des groupes de 35 élèves. Conséquence : la situation des élèves en difficulté se dégradera, les inégalités s'accentueront...

→ **Le nouveau bac se composera d'une 20aine d'évaluations réparties sur les 2 années de 1e et Terminale (contre 12 à 16 épreuves finales actuellement).** 40% de la note du bac se jouera sur des épreuves organisées et notées localement, par les profs de l'établissement: la valeur du diplôme obtenu dépendra de + en + de la réputation des établissements...

→ **Certaines des spécialités et des options actuellement proposées au lycée Beckett risquent de disparaître.** La répartition des enseignements de spécialité se fera en effet par district scolaire (le nôtre contient les 3 lycées de Meaux + le lycée Beckett), au détriment des petits établissements: pour suivre la spé de leur choix, les élèves actuellement scolarisés à la Ferté pourraient être obligés de s'inscrire dans un établissement de Meaux, ce qui rallongerait leur temps de transport. Vous trouvez que c'est trop loin ? Le ministère vous suggère d'inscrire vos enfants au CNED (Bulletin officiel Education nationale, 27/09/18) !

→ **Le choix des spés, fait dès la 2de, déterminera la poursuite d'études:** toutes les formations du supérieur ayant désormais le droit de fixer des attendus pour recruter les étudiants, si certaines spés ne sont pas accessibles dans un lycée les élèves ne pourront pas poursuivre leurs études dans la voie de leur choix. Et pour couronner le tout, l'Etat a programmé le démantèlement du réseau des CIO. Dans ces conditions, peut-on encore vraiment parler de choix ?

Nous pensons qu'il n'est pas trop tard pour appeler au retrait de la réforme du baccalauréat et du lycée et pour demander l'abrogation de Parcoursup.

Nous vous proposons de venir nous rencontrer <u>le jeudi 20 décembre 2018 à 19h à la maison des associations (8 allée du jumelage, la Ferté-sous-Jouarre)</u>: nous pourrons ainsi échanger sur les raisons de notre mobilisation et sur les façons de vous y associer.

Les personnels d'enseignement et d'éducation réunis le 10 décembre 2018